



mercredi, 2. Novembre 2016

SOMMAIRE Cliquez sur les titres pour lire les articles

Marché & Economie.....	2
<i>PLF 2017 et stabilité des prix de certains produits : Des mesures fiscales favorables</i>	<i>2</i>
<i>La ligne ferroviaire Zéralda-Alger est opérationnelle</i>	<i>2</i>
<i>Boudjemaâ Talai : «Aucun projet structurant n'a été abandonné»</i>	<i>3</i>
<i>L'Opep valide sa stratégie à long terme.....</i>	<i>8</i>
<i>La Tunisie et l'Algérie redécouvrent les pistes du partenariat dans l'agriculture.....</i>	<i>8</i>
<i>Le gouvernement impose de nouvelles règles aux « taxieurs »</i>	<i>9</i>
<i>Réhabilitation des zones cargo pour accompagner les exportateurs</i>	<i>10</i>
Commerce	10
<i>Les exportations pétrolières de Sonatrach en hausse de 9% à fin octobre 2016.....</i>	<i>10</i>
<i>Gros succès du "Selfie Expert" sur le marché algérien</i>	<i>11</i>
<i>Ooredoo revendique 13,6 millions d'abonnés à fin septembre 2016</i>	<i>12</i>
<i>Lancement de la ligne El Oued-Paris.....</i>	<i>12</i>
Transactions & Contrats	13
<i>Raffinerie pétrolière d'Alger: Les travaux de réhabilitation confiés à une société chinoise .</i>	<i>13</i>
Régions.....	13
<i>Ciment, verre, coton à Adrar : 3 projets d'envergure.....</i>	<i>13</i>
<i>Nâama : Inauguration d'une centrale solaire</i>	<i>13</i>
<i>Port d'Alger : L'activité en baisse de 4,5%</i>	<i>14</i>
<i>Port Commercial de Mostaganem : Baisse de 18% des importations</i>	<i>14</i>
<i>Aïn-Temouchent: Les fermes aquacoles au secours du poisson</i>	<i>14</i>
<i>Wilayas à fortes potentialités agricoles : Vers la création de centres d'excellence.....</i>	<i>15</i>
<i>Ferme éolienne de Kabertène : Un vent prometteur</i>	<i>15</i>



CCI ALGÉRO-FRANÇAISE

غرفة التجارة و الصناعة الجزائرية-الفرنسية

Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger

Accueil & Bureaux : Villa Malglaive

01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger

Tél: +213 (0) 23 507 019

Fax: +213 (0) 23 507 032

cciaf@cciaf.org

www.cciaf.org

NOS EVENEMENTS SUR

WWW.CCIAF.ORG

PLF 2017 et stabilité des prix de certains produits : Des mesures fiscales favorables

Source : El Moudjahid

Le projet de loi de finances 2017 (PLF 2017) prévoit dans son volet inhérent aux impôts, l'accès des entreprises et opérateurs de certains secteurs d'activité à de nouvelles mesures favorisant la stabilité des prix de certains produits et services, a indiqué, lundi à Alger, le directeur général des Impôts, Abderrahmane Raouya. Lors d'une réunion avec la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée au débat des dispositions fiscales prévues dans le PLF 2017, M. Raouya a souligné qu'il s'agissait du «droit de récupération de la TVA» pour les marchandises et services afin d'épargner aux sociétés et commerçants des «charges supplémentaires», découlant de la non application de la TVA imposée à leurs activités, étant bénéficiaires d'une «exonération».

«Selon la législation en vigueur, certaines sociétés et commerçants ne sont pas en droit de récupérer la valeur financière des charges payées, du fait que la définition des prix des marchandises et services assurés par certaines sociétés obéit à un règlement spécifique», a-t-il ajouté. La direction générale des impôts œuvre à lever graduellement les impôts appliqués aux produits tabagiques dans le cadre des engagements internationaux de l'Algérie en matière de lutte contre le tabac, au titre de l'accord cadre avec l'OMS.

Les députés ont appelé à différencier la valeur des taxes, concernant l'utilisation du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et les autres types de carburants (essence, mazout) dans l'objectif d'encourager le citoyen à utiliser le biocarburant.

Ils ont souligné la nécessité de distinguer les impôts appliqués aux véhicules touristiques, utilitaires et ceux d'utilité publique, à l'instar des transports des voyageurs et de marchandises.

Le président de la commission financière de l'APN, Mahdjoub Beda, a qualifié l'augmentation des impôts de «raisonnable», au regard de celles appliquées à l'échelle mondiale, et en sus des subventions accordées par l'Etat dans divers domaines d'activité économique et des mesures incitatives destinées aux investisseurs.

La ligne ferroviaire Zéralda-Alger est opérationnelle

Source : El Moudjahid

Très attendue par une population nombreuse, notamment celle qui vit et travaille dans la bande côtière, la ligne ferroviaire Zéralda-Birtouta via Sidi Abdallah est opérationnelle à partir d'aujourd'hui. Inaugurée hier, à l'occasion de la fête nationale du 1er novembre, cette nouvelle ligne, qui s'inscrit dans le cadre de l'aménagement ferroviaire de la région algéroise, permettra de se déplacer d'Alger-Centre vers Zéralda en 40 minutes seulement, au lieu de deux heures pour rejoindre Alger-Centre par route, surtout durant les heures de pointe.

Ainsi, sa mise en service à raison d'un train toutes les 30 minutes offre également l'occasion de lancer le billet unique pour le train, le tramway, le métro et les bus relevant de l'ETUSA.

Lancé en septembre 2011 pour des délais de réalisation de 28 mois, le chantier de réalisation de la nouvelle ligne ferroviaire électrifiée à double voie a été enfin achevé pour faire le bonheur des citoyens habitant ces régions

et dont la souffrance était longue. C'est aussi une bonne nouvelle pour les nouveaux habitants des cités AADL et LPP, qui poussent un grand soupir de soulagement, en raison qu'ils étaient vraiment «réservés» sur le choix de ce site. De ce fait, les habitants travaillant à Alger ne seront plus obligés de prendre leur voiture, provoquant toutefois des embouteillages qui n'en finissent pas. La locomotive roulera, ainsi, sur une voie de 20 km de long et servira cinq localités importantes de la région Alger-Ouest. Elle comprend cinq stations, à savoir Tessala El-Merdja, Sidi Abdallah et le nouveau pôle universitaire de Sidi Abdallah, Sidi Fredj et Zéralda.

À l'intérieur de chaque gare, on peut trouver un passage pour les non-voyants, un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite et un passage sous-terrain pour passer à l'autre quai.

Le train qui circulera à 140 km/h permettra de relier le centre d'Alger à Zéralda en moins d'une heure, en passant par Birtouta. Ce qui représente un gain de temps considérable. Il est question également de procéder à la modernisation de cette même ligne et de réaliser son extension jusqu'à la wilaya de Tipasa. Une autre ligne reliera, ainsi, les localités de Zéralda, Staouéli, Chéraga et Aïn El-Benian, qui est actuellement en phase d'étude.

Dans la même optique, il sera question de relier les localités de Bousmaïl, Bouharoune, Gouraya, jusqu'au port de la ville de Tipasa.

En outre, et pour ce qui est de l'extension de la ligne Tizi Ouzou (Oued-Aïssi)- Boumerdès (Thénia), elle sera réceptionnée le 1er trimestre de l'année 2017. Il sera question aussi d'un projet de réalisation d'une station multiservices (dont un centre commercial) à Alger, précisément à Kourifa, dans la commune d'El-Harrach.

Pour ce qui est des lignes de la région est d'Alger, des travaux de rénovation sont achevés et d'autres sont en cours de finalisation, selon le directeur de l'Agence des investissements ferroviaires (Anesrif), Azzedine Fridi, lors de son passage sur les ondes de la radio. «Il y a lieu de se focaliser sur la modernisation de panneaux de signalisation, l'installation de détecteurs des excès de vitesse et des caméras de surveillance tout au long de cette desserte. Nous avons réceptionné la ligne d'Aïn-Touta et M'sila. Nous allons réceptionner prochainement la ligne d'El-Bordj et celle de Touggourt. «La ligne Annaba-Souk-Ahras est aussi en cours de modernisation. Une autre ligne reliant Annaba à El-Tarf est aussi en cours de réalisation. Même chose pour celle reliant Quartilet à Tlemcen. Un ensemble de travaux de réalisation de raccordement avec les bases logistiques seront très bientôt achevés», détaille M. Fridi.

À signaler, enfin, qu'à l'occasion de la fête nationale du Premier Novembre, l'entreprise algérienne des transports a mis en place un service gratuit de différents moyens de transport (train, tramway, métro, bus) pour tous les citoyens.

Boudjemaâ Talai : «Aucun projet structurant n'a été abandonné»

Source : Le Soir d'Algérie

Dans cet entretien qu'il a bien voulu nous accorder, le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaâ Talai, revient sur plusieurs sujets d'actualité qui touchent aux secteurs dont il a la charge. M. Talai évoque la stratégie du secteur des transports en vue d'améliorer la logistique en Algérie en soulignant son importance dans toute activité économique. Aussi, avec la mise en service de plusieurs modes de transport urbain au niveau d'Alger tels que le métro, le tramway,

le transport par câbles, le transport ferroviaire de banlieue, le transport maritime urbain qui viennent compléter le réseau autobus exploité par l'Etusa et le secteur privé, il est apparu nécessaire, selon Talai, d'asseoir une organisation et une complémentarité entre ces différents modes afin d'assurer une intégration physique des réseaux et une interopérabilité des systèmes billettiques au profit des usagers des transports collectifs. Rôle des ports dans l'exportation, le rôle du pavillon national dans les échanges extérieurs, les accidents de la route et de train, projets de liaison des ports, des autoroutes sont les autres sujets sur lesquels M. Talai a bien voulu nous entretenir.

Le Soir d'Algérie : Vous travaillez sur un plan d'amélioration de la logistique en Algérie, que comptez-vous entreprendre dans ce sens ?

Boudjemaâ Talai : En effet, la logistique est un vecteur structurel de toute activité économique moderne, et doit être une des priorités dans notre pays. A l'heure actuelle, cette activité en est au stade primaire.

Néanmoins, l'Algérie se trouve en bonne position afin de se doter d'une infrastructure de logistique en utilisant comme appoint les immenses potentialités infrastructurelles disponibles sur son territoire.

Dans cette optique, les pouvoirs publics ont chargé le ministère des Travaux publics et des Transports de conduire les travaux d'un groupe de travail interministériel (intérieur-industrie-finances-énergie-agriculture-commerce et douanes) pour élaborer un plan logistique national sur le court et le moyen terme et ce, pour améliorer la logistique dans notre pays.

Parmi les objectifs de ce plan, on peut citer : le rééquilibrage des flux sur la façade maritime ; la

création de nouvelles capacités de stockage et de distribution selon les normes admises ; l'émergence d'opérateurs logistiques et de transporteurs professionnels ; le renforcement du contrôle des activités de transport et de logistique ; l'assurance d'une croissance soutenue du transport et du développement du transport intermodal et multimodal.

Avec le Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), l'Algérie s'est dotée d'un instrument juridique volontariste de rééquilibrage du territoire, destiné à assurer un développement durable du pays par le renforcement de l'attractivité et de la compétitivité du territoire national à travers la réalisation d'infrastructures.

Ces infrastructures de base réalisées, en cours de réalisation ou en phase d'extension, sont constituées de ports et de leurs dépendances, d'axes autoroutiers, de voies ferrées et d'aéroports, et, de par leur couverture à l'échelle nationale, seront à même d'être l'ossature structurelle pour asseoir un plan logistique national.

Au stade actuel, la logistique reste limitée à quelques zones extra-portuaires (ports secs) surtout autour de l'agglomération algéroise pour décongestionner les ports existants et quelques plateformes aménagées pour répondre aux besoins internes de leurs promoteurs dans le secteur de la distribution, mais qui restent insuffisants.

Notre objectif est de doter l'Algérie d'infrastructures logistiques répondant aux normes et aux standards internationaux et les intégrer progressivement dans le réseau des plateformes logistiques au niveau national et régional.

Mais pour cela, il sera impératif de mettre en œuvre plusieurs mesures de nature à aider et asseoir la vision logistique dans notre pays et dont je citerai quelques-unes : axer les investissements dans le secteur ferroviaire aux projets prioritaires suivants, pénétrante minière Est de 588 km ; lancement des études de la future ligne minière Ouest Bechar-Tindouf-Gara Djebilet sur 950 km ; accélérer le rythme de réalisation des projets de développement des terminaux à conteneurs (Alger-Djen-Djen-Oran-Mostaganem 3e bassin), et des quais minéraliers à Arzew et Annaba ; mettre en place une fiscalité attractive pour inciter les opérateurs nationaux à externaliser leur logistique (transport et stockage) et réduire ainsi leurs coûts en recourant à ces infrastructures en échange d'une traçabilité de leurs flux de marchandises ; mettre en place un dispositif de formation de formateurs aux métiers de la logistique avec le soutien d'organismes internationaux spécialisés ; mettre en place un dispositif législatif et réglementaire pour un meilleur encadrement de la logistique ; développer la logistique liée à la mise en place d'usines de montage et de fabrication de véhicules ; multiplier les rencontres et les contacts avec les logisticiens internationaux, voire même un accompagnement.

Vous avez annoncé dernièrement votre volonté de «mettre de l'ordre» dans le transport urbain ; vous avez même soumis un projet de loi portant sur la création de l'autorité organisatrice des transports urbains, à la Commission des transports de l'APN. Qu'est-ce qui va changer concrètement pour les usagers ? Peut-on savoir ce que seront les missions de cette nouvelle autorité chargée d'organiser les transports urbains ?

Avec la mise en service de plusieurs modes de transport urbain au niveau d'Alger tels que le métro, le tramway, le transport par câbles, le transport ferroviaire de

banlieue, le transport maritime urbain qui viennent compléter le réseau autobus exploité par l'Etusa et le secteur privé, mais également au niveau d'autres grandes villes d'Algérie, il est apparu nécessaire d'asseoir une organisation et une complémentarité entre ces différents modes afin d'assurer une intégration physique des réseaux et une interopérabilité des systèmes billettiques au profit des usagers des transports collectifs (continuité des cheminements et des déplacements).

Dans ce cadre, il y a lieu de signaler que l'Autorité organisatrice des transports urbains d'Alger est opérationnelle depuis 2015 en tant que projet pilote.

Cette autorité a un statut d'établissement public à caractère industriel et commercial, EPIC, sous la tutelle du ministère des Travaux publics et des Transports. Concrètement, depuis son lancement, l'Autorité organisatrice des transports urbains d'Alger et malgré son jeune âge, a réalisé les actions suivantes : lancement, pour la première fois en Algérie, sous l'égide de l'Autorité, d'une nouvelle formule de tarification avec ses partenaires (EMA-RATP El Djazaïr-Setram-ETAC et Etusa). Il s'agit de l'abonnement mensuel unique «AMU» commercialisé à partir du 7 février 2016 et permettant aux usagers de voyager avec un seul et unique titre de transport sur quatre modes de transport, à savoir : métro, tramway, transport par câbles et autobus Etusa.

Pour assurer une intégration physique sur le terrain et la continuité des déplacements entre les différents modes de transport, une étude de restructuration du réseau de transport urbain d'Alger a été menée par l'Autorité en coordination étroite avec l'Etusa.

Cette étude a porté sur la réalisation de deux enquêtes (montées-descentes et origine-destination) en avril

2016 dont les résultats devraient déboucher incessamment sur des propositions et recommandations concrètes pour le redéploiement du parc Etusa afin d'assurer cette intégration.

Pour permettre aux usagers des transports collectifs au niveau de l'agglomération algéroise de voyager à l'aide d'un seul et unique titre de transport, l'Autorité a engagé un dossier avec ses partenaires portant sur la mise en place de l'interopérabilité des systèmes billettiques devant faciliter l'usage de tous les modes de transport en exploitation au niveau d'Alger.

La première phase a porté sur la réalisation d'un état des lieux et d'un diagnostic sur les systèmes existants et la phase actuelle est consacrée à la rédaction du Référentiel fonctionnel commun «Refoco» et de la charte d'interopérabilité comme préalable au déploiement de ces nouveaux systèmes.

Cette opération sera couronnée par la mise en place d'une chambre de compensation au niveau de l'Autorité pour garantir une répartition équitable des recettes et assurer un suivi rigoureux des activités des différents opérateurs.

A terme, l'Autorité devra mettre en place un système d'information multimodale au profit des usagers devant leur permettre d'avoir une information instantanée et fiable sur leurs déplacements (tarifs, itinéraires avec les correspondances, horaires, temps d'attente aux stations...).

Vous annoncez l'avènement du «bus à haut niveau de service» (BHNS) qui sera introduit dans les transports. Peut-on en savoir davantage ?

Le bus à haut niveau de service (BHNS), connu aussi comme BRT (bus rapide de transit), connaît actuellement une propension exponentielle de par le monde, et de plus en plus de capitales et de villes s'équipent de cette solution, en raison de sa flexibilité, de sa réponse pertinente et pratique en comparaison avec les autres moyens de transports publics, devant faire face aux problèmes épineux de la circulation et des déplacements de masse des citoyens, au niveau des villes saturées et congestionnées.

Le BHNS est aussi une forme de rebond adoptée par plusieurs villes face à l'abandon de la solution du tramway, en raison du coût élevé de sa réalisation, de sa forte consommation en énergie, et enfin de ces longs délais de réalisation, cela sans omettre les procédures complexes et longues des expropriations et autres aménagements qui lui sont nécessaires.

Le BRT/BHNS se singularise par une fréquence garantie, une vitesse commerciale élevée, un trajet en site propre, l'absence de conflits avec le trafic routier, de larges capacités de remplissage, et une coordination centralisée de contrôle et d'information.

Ainsi, dans le cadre de la stratégie mise en place par notre département ministériel, ce système a été retenu pour être introduit en Algérie.

C'est dans ce cadre, qu'une étude sommaire a été lancée pour la réalisation d'une ligne pilote, ligne devant relier Alger-Centre à l'aéroport d'Alger en traversant l'avenue de l'ALN.

Le tracé proposé, compte tenu du flux que va drainer la Grande Mosquée d'Alger, la promenade des Sablettes et la future aérogare, comporte 13 stations pour les usagers de la ligne et 2 stations intermédiaires pour les usagers se rendant directement de et vers l'aéroport

d'Alger. Actuellement, nous sommes en phase de la recherche d'un financement hors budget de l'Etat sous le mode de financement PPP (partenariat public-privé).

Dans le même sillage, vous avez confié ou du moins cela a été fait en concertation avec la wilaya d'Alger, la gestion et la régulation de la circulation routière dans la capitale à une société espagnole. On parle ainsi d'un concept révolutionnaire usité dans les plus grandes métropoles à travers le monde. Comment ce système va-t-il changer les choses pour les automobilistes ?

En effet, une société mixte de droit algérien (51%/49%) a été mise en place entre deux établissements de la wilaya d'Alger, en l'occurrence Erma et EGTCU, et deux entreprises espagnoles, Indra et SICE, qui se chargera de la réalisation d'un nouveau système de régulation de la circulation au niveau de la wilaya d'Alger.

Ce système consiste à collecter d'abord l'information en temps réel à l'aide des moyens de comptage automatique et moderne et de la transférer au centre de régulation. Ces données seront analysées au niveau du centre par un système approprié qui permettra de dégager des solutions pour alléger et améliorer les conditions de la circulation, soit par la régulation au niveau des carrefours par des cycles appropriés, soit en informant les usagers de la route par le biais de moyens de communication moderne (la 3G, la radio, site Web...). Il importe de préciser que ce système permet également de relever les infractions au code de la route (feux rouges, dépassement de vitesse, sens unique), la gestion informatisée des parkings.

Actuellement, cette société mixte dénommée Mobeal a entamé les études détaillées pour la réalisation de ce système.

L'Algérie est passée, malheureusement, championne s'agissant du nombre de morts sur les routes. Entre autres mesures, vous aviez annoncé, fin 2015, la mise en place du permis de conduire biométrique à points pour l'année 2016. Où en est-on actuellement ?

En effet, le niveau enregistré des accidents de la route, bien qu'ayant connu une certaine stabilité ces dernières années alors que le parc véhicules connaissait en parallèle une évolution importante, demeure toutefois à un seuil extrêmement préoccupant avec plus de 4 300 décès relevés annuellement.

Par ailleurs, les données relevées au cours de cette dernière décennie confirment, sans équivoque, que le facteur humain, incriminé dans plus de 94% des cas enregistrés (non-respect des vitesses autorisées, dépassements dangereux, somnolence au volant, agressivité, manque de civisme...) est à l'origine de ce cycle infernal d'ascension des accidents et des victimes de la route.

Force est de constater, toutefois, que les efforts drastiques consentis par l'Etat à travers l'engagement de plusieurs actions et mesures pour endiguer le phénomène de l'accidentologie n'ont pas permis d'atteindre les objectifs escomptés en la matière.

Aussi et en vue de remédier à cette situation, d'autres actions susceptibles de contribuer à une réduction significative de ce fléau sont retenues et ce, dans le cadre d'une démarche globale et intégrée.

Parmi les actions additionnelles engagées dans le cadre de cette démarche, figure la révision du dispositif législatif en vigueur notamment la loi n°01-14, du 19 août 2001, pour : l'introduction du permis de conduire biométrique (document unique intégrant le système

des points et la notion de la période probatoire) ; la révision dans le sens d'une plus grande répression dans le dispositif de sanctions des infractions aux règles de la circulation routière (contraventions et délits) ; la mise en place d'un conseil de concertation intersectoriel, rattaché aux services de Monsieur le Premier Ministre, et la création d'une délégation nationale à la sécurité routière, chargée de la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de sécurité routière, rattachée dans sa partie opérationnelle au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. Actuellement, ce projet est au niveau de l'APN pour examen.

Une fois ce projet adopté par les deux Chambres parlementaires et les textes d'application permettant de gérer le système du permis à points par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales seront promulgués, il sera procédé à sa mise en place.

En votre qualité de ministre des Travaux publics, ne pensez-vous pas que l'état des routes est un facteur important dans les hécatombes routières ?

Concernant ce point, selon les statistiques, le facteur route et environnement ne représente que 2 à 3%. Néanmoins, concernant la surcharge des véhicules de transport de marchandises, un ancrage juridique a été introduit dans le projet de révision de la loi n°01-14, du 19 août 2001, permettant le contrôle de la charge et du gabarit des véhicules effectué au niveau des stations de pesage en moyens d'équipements et d'instruments de mesure homologués.

Le train tue lui aussi. Récemment deux trains, l'un de banlieue et l'autre intervilles, se sont télescopés au niveau de la gare de Boudouaou faisant un mort et plusieurs blessés. Auparavant, d'autres accidents ferroviaires ont également apporté leur lot de

victimes. Souvent, l'erreur humaine est avancée, mais qu'est-ce qui est fait pour éviter ces drames sur le plan technique : les conducteurs se plaignent de la mauvaise signalisation et de l'état du rail vétuste... Qu'avez-vous sur ce plan ?

Comme il a été déjà annoncé, une commission d'enquête technique a été rapidement diligentée par notre département ministériel afin d'établir les circonstances de ce dramatique accident, d'en identifier les causes certaines ou possibles et d'émettre des recommandations de sécurité destinées à prévenir de futurs accidents similaires.

La SNTF est, bien évidemment, associée à ces travaux d'investigation avec notamment l'appui des premiers responsables de l'entreprise chargée de la sécurité et des audits.

L'enquête, qui est toujours en cours, doit analyser l'événement sous tous ses aspects allant du facteur humain à la pertinence des consignes de circulation en passant par les caractéristiques de l'infrastructure, ses conditions d'exploitation, la conception et l'état du matériel roulant, l'organisation interne de la sécurité, la formation des personnels, les facteurs médicaux, etc.

Il est certain que les conclusions de l'enquête actuellement menée permettront d'identifier les facteurs majeurs en cause et d'en définir les axes prioritaires d'amélioration afin que de tels drames ne se reproduisent plus.

Le ministère des Travaux publics et des Transports a inscrit de longue date la modernisation des infrastructures, des systèmes de signalisation et de la communication sol-train.

Ce sont des opérations lourdes qui ont d'ores et déjà été engagées pour couvrir à terme toute la rocade Nord du réseau ferroviaire.

L'Anesrif, l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des infrastructures ferroviaires, mène à bien toutes ces opérations.

De son côté, la SNTF est engagée dans un programme de formation continue de ses personnels qu'elle doit nécessairement renforcer et accélérer notamment sur les facteurs humains et la culture de sécurité. Il s'agit là d'un sujet sensible qui doit demeurer la priorité numéro 1 dans le cadre de sa production.

Parallèlement, le ministère des Travaux publics et des Transports entend également se doter, à moyen terme, d'un organisme public spécialisé qui aura en charge de superviser la sécurité dans son ensemble non seulement dans le domaine du transport ferroviaire mais également des autres systèmes de transport guidés, tels que le métro, les tramways ou encore les téléphériques. Ces nouveaux moyens de transport, déjà présents dans quelques grandes agglomérations, sont également des systèmes où le facteur de risques est omniprésent.

Rappelons que ce sont plus de 250 000 passagers qui empruntent chaque jour ces systèmes de transport et que la sécurité est une composante indissociable du service public qui est rendu à la population.

Le rôle des ports dans l'exportation a été au cœur de la journée de sensibilisation que vous avez présidée à Alger en présence des directeurs des ports nationaux pour traiter de cette problématique. Quelles sont les orientations que vous avez données dans ce sens, et peut-on aussi savoir si nos ports sont prêts pour ce challenge de la diversification de l'économie nationale ?

Effectivement, les ports algériens ont traité, durant l'année 2015, 47 millions de tonnes de marchandises dont seulement 5 millions à l'export ; d'où la nécessité d'équilibrer la balance en terme de tonnage entre l'import et l'export.

Lors de cette rencontre, j'ai eu à insister sur le rôle primordial des ports dans la promotion de l'exportation des marchandises hors hydrocarbures à travers la mise en place de mesures de facilitation du passage de ces marchandises au niveau des ports. L'assistance a été informé que des projets de lois visant la promotion des exportations hors hydrocarbures sont en cours d'élaboration.

Dans le même sens, des instructions ont été données à l'effet de : augmenter de 10% par an, durant les trois années à venir (2016-2019), le volume des marchandises traitées par les ports à l'export ; prendre les mesures nécessaires pour faciliter le passage des produits destinés à l'export (couloir vert, espaces dédiés à l'entreposage des marchandises destinées à l'export, création de ports secs) ; réduire les coûts de la logistique, jugés trop élevés (30% du coût global) pour les ramener à la norme (15%), et ce, afin de soutenir la compétitivité des produits nationaux dans les marchés internationaux.

Par ailleurs, les responsables des entreprises portuaires ont été instruits à l'effet de développer de nouvelles activités créatrices de richesses à l'instar des activités touristiques au niveau des ports (croisières).

Lors de la même réunion, vous avez émis le souhait d'avoir d'autres partenariats en vue d'augmenter nos capacités nationales en matière de transport maritime, au-delà des deux compagnies que sont Cnan-Nord (100% propriété algérienne), et Cnan-Med en

partenariat (51/49%) avec les Italiens. Des partenariats en vue ? Subsidièrement, comment jugez-vous le rendement du pavillon national ?

Aujourd'hui, le pavillon national couvre moins de 2% de nos échanges extérieurs par voie maritime. C'est pourquoi nous nous efforçons de nous inscrire dans une vision intégrée du secteur maritime et portuaire basée sur la reconstruction du pavillon national, le développement de la réparation navale et la modernisation des ports, par la mise en œuvre, notamment, des projets ci-après : l'acquisition de 25 navires de commerce et un navire à passagers en cours de réalisation ; la ratification d'un accord de partenariat pour la création d'un chantier de réparation, reconversion et construction navales au port d'Arzew entre l'Erenav et un groupe portugais ; la modernisation des sites existants de l'Erenav (Alger-Oran et Béjaïa) à travers des études élaborées par des bureaux d'études internationaux. Et en ce qui concerne le secteur portuaire, la modernisation des ports actuels par la réalisation de terminaux à conteneurs ; et la réalisation du projet du port du Centre.

Avec tous ces projets, l'objectif étant d'atteindre un taux de couverture situé entre 20 et 30% de nos échanges extérieurs, sachant que 95% des échanges commerciaux de notre pays se font par voie maritime. S'agissant de la première partie de votre question, nous sommes en train de travailler sur un projet de partenariat entre Cnan-Nord (100% propriété algérienne) et CMA-CGM, troisième armateur mondial. Le projet en question est en cours de maturation.

Au même titre que les transports, y a-t-il des projets dans le secteur des travaux publics qui sont gelés ou abandonnés sous l'effet de la crise financière ?

Formellement, aucun projet structurant n'a été abandonné. Il s'agit, en fait, de projets qui font l'objet d'inscription au titre de lois de finances précédentes, mais dont l'engagement a été différé.

Dans ce cadre, on peut citer : l'autoroute des Hauts-Plateaux (1 100 km), la liaison autoroutière reliant la ville de Sidi Abdellah-Zéralda (6 km) ; la deuxième tranche (40/62 km) de la pénétrante autoroutière reliant Batna à l'autoroute Est-Ouest, transformation de la RN1 en axe autoroutier/section de Djelfa sur 64 km. S'agissant du gel d'opérations, il s'agit, particulièrement, des projets qui n'ont pas connu un début d'exécution. Ce qui permettra de concentrer les efforts sur l'achèvement du programme en cours de travaux.

Dans le cadre de vos nouvelles missions de ministre des Travaux publics et des Transports, vous lancez des projets de liaison des ports aux autoroutes...

Sept pénétrantes autoroutières reliant les ports à l'autoroute Est-Ouest sont en cours de réalisation. Il s'agit de : Béjaïa (100 km), Djen-Djen (110 km), Skikda (31 km), Ténès (22 km/54 km), Oran (8/26 km), Mostaganem (66 km), Ghazaouet (13/41 km). Dans ce cadre, il reste à lancer : la pénétrante reliant le port d'Annaba à l'autoroute Est-Ouest (28 km), étude achevée et validée par la Cned. (Inscription LF 2015 mais non notifiée) ; la pénétrante du port d'Arzew (opération d'étude gelée) ; la pénétrante de Béni-Saf (étude en cours) ; la desserte autoroutière reliant le port de Cherchell à l'autoroute Est-Ouest.

Maintenez-vous ces chantiers de réalisation des 24 autoroutes reliant certaines wilayas de l'intérieur du pays à l'autoroute Est-Ouest ?

Issu des recommandations du Schéma directeur routier autoroutier (SDRA) adopté par le gouvernement le 24 avril 2007, le programme autoroutier d'un linéaire global de 5 500 km comprend, également, 24 liaisons autoroutières Nord-Sud qui permettront de relier les chefs-lieux de wilaya et les ports à l'autoroute Est-Ouest et celle des Hauts-Plateaux.

Tenant compte de la conjoncture économique que connaît notre pays, il sera procédé en fonction des résultats de l'évaluation des besoins à une hiérarchisation des priorités, pour pouvoir planifier les actions à engager.

Mais notre priorité actuellement, c'est d'achever l'autoroute Est-Ouest (section d'El Tarf sur 84 km), ainsi que le tunnel de Djebel El-Ouahch à Constantine.

L'Opep valide sa stratégie à long terme

Source : Maghreb Emergent

Des responsables de l'Opep ont approuvé lundi un document fixant les grandes lignes de la stratégie à long terme du cartel, signe de rapprochement des positions de ses membres concernant la gestion des niveaux de production de pétrole, et donc des prix.

L'approbation de ce document a été reportée à plusieurs reprises, l'Iran et l'Algérie se prononçant en faveur d'une baisse de la production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole afin de soutenir les prix du baril alors que l'Arabie saoudite soutenait que les cours devaient être déterminés par le marché et l'Opep ne devait pas diminuer sa production et laisser la place aux producteurs à coûts d'extraction plus élevés.

Mais depuis la dernière fois que la stratégie à long terme a été discutée en mai, la position de l'Arabie

saoudite a changé et l'Opep a conclu un accord de principe fin septembre à Alger visant à réduire légèrement sa production, premier accord de ce type depuis 2008.

Lundi, quatre sources de l'Opep ont indiqué que le conseil des gouverneurs de l'Opep, qui discute d'une actualisation de la stratégie à long terme depuis 2015, s'était réuni à Vienne et avait approuvé la dernière version du document.

"C'est approuvé", a dit une source, ajoutant que la réunion s'était "bien passée". "Oui, finalement", a dit une autre source, ajoutant que le texte avait subi peu de modifications et que, contrairement aux précédentes réunions au cours desquelles l'Iran et l'Arabie saoudite s'étaient affrontés, Ryad avait réussi lundi sans trop de difficultés à convaincre les autres pays.

Ils se sont mis d'accord sur le fait que l'Opep devait retrouver sa mission de gestion du marché - abandonnée de fait depuis 2014 - et devenir plus active dans l'anticipation de l'évolution de la demande et de l'offre, ont dit les sources. Mais la baisse effective de la production reste à mettre en œuvre.

Les experts de l'Opep réunis à Vienne vendredi n'ont pas pu s'entendre sur les modalités d'application de leur accord de principe de réduction de la production, en raison de désaccords sur les niveaux de production de l'Iran.

Le prix du baril rebondit en Asie

Les cours du pétrole ont rebondi mardi en Asie, au lendemain d'un recul prononcé, les prix étant désormais soutenus par les perturbations sur le marché américain,

après la fermeture du principal oléoduc américain en raison d'une explosion en Alabama.

Vers 03h30 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en décembre, progressait de 9 cents à 46,95 dollars. Le baril de Brent, référence européenne du brut, pour livraison en janvier, un nouveau contrat, gagnait 29 cents à 48,90 dollars.

"La montée des prix de l'essence tire les cours du brut vers le haut", a déclaré Jingyi Pan, analyste chez IG à Singapour. "La fermeture du principal oléoduc transportant l'essence aux Etats-Unis a fait flamber le prix de l'essence ce matin", a-t-il expliqué. Les investisseurs attendront mardi les estimations de l'American Petroleum Institute (API) sur les réserves américaines de brut.

La Tunisie et l'Algérie redécouvrent les pistes du partenariat dans l'agriculture

Source : Maghreb Emergent

L'agriculture est une piste de coopération généralement peu explorée entre l'Algérie et la Tunisie, les choses pourraient changer à l'avenir si les annonces sont suivies d'effet. Certaines entreprises tunisiennes ont pris les devants discrètement et se sont délocalisées vers l'Algérie qu'elles voient comme leur marché d'expansion.

Les ministres de l'agriculture des deux pays, le tunisien Samir Tayeb et l'algérien Abdeslam Cheghoum se sont rencontrés la semaine dernière et ont affiché leur détermination à changer la donne en levant les obstacles qui entravent les échanges commerciaux et techniques dans le domaine agricole.

Un partenariat algéro-tunisien d'autant plus pertinent que le contexte est marqué par des difficultés financières aggravées dans le secteur agricole par un déficit de pluviométrie. En Tunisie, le déficit budgétaire serait de 7,1% au lieu de 3,9% prévu dans la loi de finance de 2016. La saison agricole 2015/2016 a été sérieusement affectée en raison du déficit pluviométrique.

Les pertes financières dans ce secteur sont estimées à 1994 millions de dinars, soit 21% de la valeur de la production agricole et, 7% du budget de l'Etat» a indiqué le président de l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche, Abdelmajid Ezzar. Selon lui, « la superficie des cultures sous serres s'est rétrécie à 2 millions de m². »

Délocalisations tunisiennes vers l'Algérie

L'agriculture reste un secteur oublié du partenariat algéro-tunisien. En cause, des dispositifs dissuasifs qui existent. Selon un importateur algérien activant dans l'agroalimentaire, outre des barrières non-tarifaires telles que «les contrôles sanitaires drastiques appliqués par les deux pays», les échanges commerciaux dans ce secteur «sont soumis à un régime de quota.»

Les produits agricoles s'échangent moins facilement en comparaison aux années précédentes. Une baisse qui s'explique, selon lui, du fait que « la Tunisie, d'une part, applique un régime protectionniste. D'autre part, l'Algérie a amélioré son agriculture grâce aux encouragements de l'Etat.»

Pourtant, les choses semblent bouger dans l'industrie agro-alimentaire d'après cet importateur, qui affirme que «des industriels Tunisiens sont entrain de

délocaliser leurs usines vers l'Algérie qui est, pour eux, le marché d'expansion n°1. ».

La zone industrielle de Boucedra ainsi que celle de Berrahal dans la wilaya d'Annaba comptent déjà un nombre d'usines tunisiennes. Il s'agit, dit-il, «d'usines de biscuits, de chamia, produits de pâtisserie, confiserie...etc. » à l'image de « l'entreprise Acila. »

Une délocalisation entamée également dans d'autres secteurs industriels à l'instar de «l'usine Lilas qui fabrique les couches pour bébé, ainsi celui de l'électroménager, ou encore dans le recyclage. ».

Les investissements tunisiens ne se limitent pas à l'est algérien seulement puisque en novembre 2015, la société "Tunisie Profilé d'Aluminium" (TPR), a ouvert une usine spécialisée dans la fabrication de profilés en alliages d'aluminium à Ain Defla, au sud-ouest d'Alger.

L'investisseur tunisien connaît bien l'écosystème algérien

La présence de ces usines en Algérie remonte à quelques années «entre 3 et 5 ans, selon notre interlocuteur, qui explique que l'Algérie détient beaucoup d'atouts pour l'investisseur Tunisien. «Le coût de l'énergie, les produits subventionnés sont les meilleurs atouts pour un industriel tunisien. » De plus, l'investisseur tunisien « connaît assez bien l'écosystème algérien par rapport aux autres investisseurs étrangers» souligne cet importateur.

Pour rappel, en 2015, la Tunisie a été le premier client de l'Algérie en ayant absorbé 32% des exportations hors hydrocarbures globales (27% sucre, 20% verre plat, 8% eaux minérales et gazéifiées, 8% dérivés sulfonés et 5% les jus de fruits).

Le gouvernement impose de nouvelles règles aux « taxieurs »

Source : TSA

Depuis lundi 31 octobre, les chauffeurs de taxi sont soumis à un nouveau cahier des charges publié au dernier Journal officiel.

Selon les nouvelles dispositions, les conducteurs de taxi sont dans l'obligation d'effectuer un contrôle médical « auprès des médecins spécialisés » pour attester de leur « aptitude physique, mentale et leur bonne acuité visuelle ». Ces examens médicaux devront se faire tous les deux ans pour les exploitants âgés de 55 ans et moins et chaque année pour ceux dont l'âge dépasse les 55 ans, selon le texte.

Le conducteur de taxi en service doit « porter une tenue vestimentaire appropriée à l'exploitation de service de taxi : chemise, pull ou veste, pantalon, chaussures fermées ; se comporter avec respect et politesse avec les clients ; afficher à bord de son véhicule les tarifs en vigueur et les respecter ; déclencher le taximètre, dès le début de la course en cas de taxi individuel, en appliquant le tarif pratiqué ; répondre à la demande des clients », précise notamment l'Article 24 du texte.

« Les voyants répéteurs rouge et blanc faisant partie des dispositifs lumineux doivent être maintenus en état de fonctionnement et d'indiquer le tarif pratiqué. Tarif A : tarif de jour, voyants répéteurs rouge et blanc allumés ; Tarif B : tarif de nuit, voyant répéteur rouge allumé », détaille l'arrêté.

Le conducteur de taxi « ne doit pas : refuser ou choisir des courses lorsqu'il est libre ; faire usage des moyens

audio et audiovisuels sans l'assentiment des clients ; fumer à bord du véhicule », ajoute le texte.

De plus, les exploitants du service taxi, à titre de personne physique ou morale, seront tenus « d'assurer la permanence de nuit et des jours fériés à proximité des infrastructures d'accueil et de traitement des voyageurs (aéroports, ports, gares routières et ferroviaires), et les établissements relevant du secteur sanitaire, conformément au programme arrêté par le directeur des Transports de wilaya », précise l'arrêté.

Pour les sociétés de taxis, « la permanence doit être assurée par, au moins, 20% du parc véhicules dont elle dispose », exige le même arrêté. En parallèle, toute société de taxis doit disposer d'une aire de remisage pour l'entretien de ses véhicules. Cette dernière sera « d'une surface de 5m² par véhicule » et doit « respecter les règles d'hygiène de sécurité » en vigueur.

Réhabilitation des zones cargo pour accompagner les exportateurs

Source : Algérie Eco

Le Président Directeur Général (PDG) de la compagnie Air- Algérie, Mohamed Abdou Bouderbala, a annoncé, lundi à El-Oued, l'élaboration par ses services d'un plan visant le renforcement du réseau de transport aérien de la compagnie nationale par l'ouverture de nouvelles dessertes internationales.

« Le plan de l'administration d'Air-Algérie visant le lancement de nouvelles dessertes internationales s'inscrit au titre de la stratégie de la compagnie nationale pour prendre en charge les préoccupations de ses clients aussi bien de la communauté algérienne établie à l'étranger que les opérateurs économiques »,

a souligné Mohamed Abdou Bouderbala lors de la cérémonie d'inauguration de la nouvelle desserte internationale El-Oued-Paris (France).

Le PDG d'Air-Algérie a indiqué que « la compagnie a opté pour l'ouverture de nouvelles lignes internationales eu égard à sa contribution à la relance du tourisme que bon nombre de régions du pays constituent de « Pôles touristiques » et destinations privilégiées pour les touristes étrangers ».

Lors de l'inspection, du projet d'extension de la « zone cargo » à l'aéroport international de Guemmar, le responsable a appelé à exploiter les avions-cargos acquis par la compagnie nationale Air-Algérie.

Occupant une surface de 650 m², le projet d'extension de cette zone, s'est vu accorder un investissement de 57 millions DA pour porter sa capacité à 8.700 tonnes par an, selon les explications fournies sur site.

Le responsable a relevé que la compagnie accorde une importance particulière à la réhabilitation des « zones cargo » au niveau des aéroports en vue de se mettre au diapason du mouvement économique et impulser le développement, notamment en matière de transport de marchandises.

S'agissant de l'ouverture de nouvelles lignes intérieures, M. Bouderbala a fait savoir que cette opération est liée au programme établi pour le renforcement de la flotte aérienne de la compagnie par l'acquisition de nouveaux appareils.

Le PDG d'Air Algérie, qui a inspecté différentes structures de l'aéroport de Guemmar, a écouté certains passagers à bord du premier vol international d'El-Oued vers l'aéroport Paris Charles De Gaulle (France).

Un groupe de 75 passagers, s'est envolé à 10h50mn à bord d'un appareil "Boeing737-800", d'une capacité de 146 places.

Des passagers, membres de la communauté algérienne établie à l'étranger, originaires des régions du Sud du pays notamment, se sont félicités des efforts fournis par les différents dispositifs de l'Etat pour une meilleure prise en charge de leurs préoccupations.

Le président de la chambre d'industrie et du commerce « Souf » d'El-Oued, et homme d'affaires Abdelkader Gouari a indiqué à l'APS que « cette nouvelle ligne devra propulser l'action de développement par la facilitation des procédures de déplacement des opérateurs économiques algériens et étrangers ».

Le Président Directeur Général du groupe « Wouroud », Bachir Djedidi, a souligné pour sa part que « cette desserte internationale est un important acquis à même de faciliter les voyages des investisseurs de l'Europe vers El-Oued, et l'Algérie en général ».

COMMERCE

Les exportations pétrolières de Sonatrach en hausse de 9% à fin octobre 2016

Source : Maghreb Emergent

Sonatrach a davantage exporté en 2016 en captant de nouveaux marchés en Amérique du sud. Pour le pétrole, la hausse a été de 9% jusqu'à fin octobre. Les exportations de gaz sont en hausse de 40%.

Sonatrach a exporté 89 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) à fin octobre, en hausse de 9% par rapport à la même période de l'année précédente a indiqué

lundi le P-dg du groupe M. Amine Mazouzi, assurant que la production du groupe a également progressé.

"En 2016, il y a eu des augmentations de la production et des exportations, ce qui nous a permis de capter de nouveaux marchés. Depuis le premier semestre 2016, nous avons augmenté la production de 80.000 b/j, alors que les exportations ont atteint 89 millions de TEP à fin octobre 2016, soit une augmentation de 9% par rapport à 2015", a-t-il déclaré.

Il s'exprimait en marge de sa visite au siège de la Direction de l'activité transport par canalisation relevant de Sonatrach (Baraki) où il a inauguré le nouveau Centre de médecine du travail (CMT) du site.

Assurant que ces augmentations entrent dans le cadre du programme de Sonatrach visant à augmenter ses capacités de production et à diversifier ses marchés à l'international, M. Mazouzi a indiqué qu'elles ont permis d'exporter vers des marchés de l'Amérique du sud comme Cuba et le Brésil, pénétrer le marché australien et asiatique alors que des contrats ont été signés avec l'Inde.

S'agissant du gaz, le Pdg du groupe a indiqué les exportations ont augmenté de 40% en 2016 par rapport à l'année passée, tandis que la production des huiles a atteint des "niveaux records" en octobre de l'année en cours.

28 découvertes en "effort propre" au 30 septembre 2016

Sonatrach a indiqué par ailleurs avoir réalisé 28 découvertes d'hydrocarbures du 1er janvier au 30 septembre 2016 dont essentiellement à Hassi Messaoud et à Berkine.

"Dans le cadre de ses activités d'exploration, Sonatrach annonce la mise en évidence de vingt-huit (28) découvertes d'hydrocarbures au 30 septembre 2016", indique-t-elle dans un communiqué. La totalité de ces découvertes, dont trois (3) sont en cours d'évaluation, a été réalisée "en effort propre", précise la compagnie nationale des hydrocarbures.

Le volume total d'hydrocarbures mis en évidence grâce aux 25 découvertes évaluées s'élève à 177,47 millions de tonnes équivalent pétrole (Tep) prouvé et probable (2P), et 401,37 millions de Tep prouvé, probable et possible (3P). Les volumes répartis par fluide et en 2P sont de 97,91 millions de Tep pour l'huile, 66,7 millions de Tep pour le gaz et 12,86 millions de Tep pour le condensat, précise la même source.

L'ensemble des découvertes est réparti géographiquement comme suit :

- Seize (16) découvertes dans le bassin de Berkine (Wilaya de Ouargla)
- Cinq (5) découvertes dans la région d'Oued Mya (Ouargla)
- Quatre (4) découvertes dans la région d'Amguid Messaoud (Ouargla)
- Une (1) découverte dans le bassin d'Illizi
- Une (1) découverte dans le bassin de Béchar
- Une (1) découverte dans le bassin de Reggane (Adrar)

"Le plus gros de ces volumes découverts est concentré dans les régions de Hassi Messaoud, Oued Mya et de Berkine grâce à l'intensification des efforts de recherche et d'exploration de Sonatrach", indique le communiqué.

Gros succès du "Selfie Expert" sur le marché algérien

Source : Algérie Focus

Surnommé le "Selfie Expert", le F1s dernier smartphone du géant chinois OPPO, est sur le marché algérien depuis le 29 Octobre. Partout dans le pays, un afflux important de clients se sont déplacés dans les OPPO stores afin d'acquérir ce bijou d'innovation signé OPPO.

Affiché au prix de 34.900 DA, le F1s offre d'impressionnantes fonctionnalités caméra et bénéficie de technologies avancées en matière de prise de vue afin de capter chaque moment de façon inouïe. Le F1s a été dévoilé à la presse lors de son lancement au Caire le 19 octobre passé, et était disponible en préachat depuis cette même date dans les OPPO Stores dédiés, sur la page Facebook OPPOAlgerie et sur le site internet www.oppo.com/dz.

Ainsi, les clients qui ont effectué des précommandes se sont vus remettre des cadeaux qui consistaient en une perche à selfie ainsi qu'une batterie externe (power bank)

Parmi eux, Abdelfateh Bouhachmane (El Tarf) qui a été parmi les premiers à se présenter en magasin pour s'offrir ce nouvel appareil, témoigne : « J'attendais sa sortie avec beaucoup d'impatience. Maintenant que je l'ai en main, je suis vraiment satisfait du produit. Ça valait le coup d'attendre. »

Le F1s est équipé d'un capteur d'empreinte digitale ultra-rapide « Touch Access » avec une vitesse de numérisation de 0,22 secondes, d'une batterie de large capacité avec 3075 mAh, et d'une capacité de stockage de 32 Go. Avec une caméra frontale de 16 mégapixels,

et une caméra arrière de 13 mégapixels l'utilisateur pourra immortaliser chaque moment avec une qualité exceptionnelle, quelque soient les conditions d'éclairage. Il est également équipé d'un processeur octa-core et d'une mémoire RAM de 3 Go, afin d'offrir une expérience utilisateur exceptionnelle.

Andy Shi, Directeur d'OPPO Afrique s'est exprimé sur le fait que l'entreprise était « épatée » par l'engouement qu'a suscité du F1s, ainsi il a déclaré : « Nous étions confiants au lancement de ce produit sur les marchés de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, mais la réaction du public a dépassé toutes nos attentes. Parmi les technologies que nous avons incluses dans ce téléphone, il y a le mode Selfie Panorama qui permet de prendre des selfies de plusieurs personnes en même temps. Vu le nombre de personnes dans les magasins OPPO, je suis sûr que de superbes photos ont été prises grâce au F1s »

Les utilisateurs pourront acquérir le nouveau smartphone d'OPPO à travers le site officiel d'OPPO Algérie, sur la page Facebook OPPOAlgerie, ainsi que sur l'ensemble des distributeurs et OPPO Stores en Algérie.

[Ooredoo revendique 13,6 millions d'abonnés à fin septembre 2016](#)

Source : Algérie Focus

Le groupe de télécommunications Ooredoo a rendu publics, le lundi 31 octobre 2016, ses résultats financiers au 30 septembre 2016. Ooredoo Algérie affirme poursuivre sa croissance, portée notamment par la consolidation de sa position de leader dans le segment de la téléphonie mobile de 3ème génération et le lancement de ses services de téléphonie mobile de 4ème génération.

Les revenus de Ooredoo Algérie ont atteint 84,7 milliards de dinars algériens au 30 septembre 2016. Le parc clients a progressé au 3ème trimestre 2016 pour atteindre t Le résultat avant intérêts, impôts (taxes), dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations (EBITDA) s'est élevé à 31,1 milliards de dinars algériens.

Les profits nets au 30 septembre 2016 ont atteint 7,9 milliards de dinars. Sur les neuf premiers mois de l'année 2016, les investissements de Ooredoo Algérie ont atteint 15,4 milliards de dinars algériens. Au sein du groupe Ooredoo, Ooredoo Algérie représente 10.2% du nombre d'abonnés et 11,4% des investissements globaux du groupe. A l'annonce de ces résultats, le Directeur Général de Ooredoo M. Hendrik Kasteel a déclaré : "Grâce à notre stratégie mettant nos clients au centre de toutes nos actions, nous maintenons notre croissance au 3ème trimestre 2016 avec des résultats en hausse pour les principaux indicateurs financiers. Ooredoo est déterminé à maintenir sa progression dans le marché national des télécommunications et à consolider son positionnement appuyé par son leadership en 3G et par ses services de téléphonie mobile de 4ème génération afin de continuer à contribuer au développement du secteur national de la téléphonie mobile".

Les résultats des 9 mois de l'année 2016 de Ooredoo Algérie traduisent, selon les responsables de cet opérateur de téléphonie mobile, la fiabilité de sa "stratégie de développement et d'investissement à long terme en Algérie".

[Lancement de la ligne El Oued-Paris](#)

Source : El Watan

Mohamed Abdou Bouderbala, président-directeur général de la compagnie Air Algérie, a annoncé lundi, lors de l'inauguration de la nouvelle desserte El Oued-Paris (France), l'élaboration d'un plan visant le renforcement du réseau de transport aérien par l'ouverture de nouvelles dessertes internationales. La compagnie vise à prendre en charge les préoccupations des clients de la communauté algérienne établie à l'étranger et les opérateurs économiques. M. Bouderbala a indiqué que «la compagnie a opté pour l'ouverture de nouvelles lignes internationales eu égard à sa contribution à la relance du tourisme».

El Oued veut relancer ses activités touristiques. Les potentialités sont énormes, notamment avec le nouveau complexe hôtelier La Gazelle d'Or de Djillali Mehri qui a ouvert récemment.

Pour les passagers, la nouvelle ligne, assurée par un Boeing 737, représente une bonne nouvelle surtout pour les personnes âgées. Un vol aller et un vol retour, pouvant transporter 154 passagers chacun, sont prévus une fois par semaine et si le taux de remplissage est satisfaisant, la fréquence pourra être augmentée.

Concernant l'ouverture de nouvelles lignes intérieures, M. Bouderbala a fait savoir que cette opération est étroitement liée au programme de renforcement de la flotte en nouveaux appareils. Air Algérie est malgré elle pleinement engagée dans la bataille du ciel.

TRANSACTIONS & CONTRATS

Raffinerie pétrolière d'Alger: Les travaux de réhabilitation confiés à une société chinoise

Source : Transaction d'Algérie

Les travaux de réhabilitation de la raffinerie pétrolière de Sidi R'zine (Alger), à l'arrêt depuis 2015 suite à la résiliation du contrat avec la société française Technip, seront attribués à une société chinoise, a indiqué lundi à Alger le P-dg de Sonatrach, Amine Mazouzi.

"Après une large consultation, les travaux de réhabilitation de la raffinerie d'Alger seront confiés à une compagnie chinoise spécialisée et dont le contrat sera signé le 6 novembre prochain", a déclaré M. Mazouzi à la presse en marge de sa visite au siège de la Direction de l'activité de transport par canalisation de Sonatrach (Baraki). Pour rappel, le contrat initial de la réhabilitation de la raffinerie d'Alger, située à Sidi R'zine (sud-est d'Alger), avait été conclu en 2010 avant d'être résilié en 2015. En 2014, la raffinerie d'Alger avait traité 2,8 millions tonnes d'hydrocarbures. S'agissant des détails du contrat et de la date de la remise en service de la raffinerie, M. Mazouzi a indiqué qu'ils seront annoncés le jour de la signature du contrat avec la partie chinoise.

REGIONS

Ciment, verre, coton à Adrar : 3 projets d'envergure

Source : El Moudjahid

Le premier projet concerne la réalisation d'une cimenterie dans la commune d'El Mektène (260 km du

chef-lieu de wilaya) avec une production avoisinant 1,5 million de tonnes/an en ciment et clinker dès le 1er trimestre 2017 avant de passer à 3 millions tonnes/an en seconde phase avec objectif primordial d'exporter vers les pays limitrophes. Fruit d'un partenariat mixte entre l'entreprise privée Sarl STG-Adrar (71% des parts) et l'entreprise publique chinoise CTIEC, cette cimenterie sera la première à l'échelle du pays à produire du ciment pétrolier destiné à satisfaire les besoins de Sonatrach et de ses partenaires, alors que ce type de ciment est entièrement importé actuellement.

Dans le cadre de la politique d'import-substitution, le ciment pétrolier sera ainsi produit localement ainsi que la barytine, substance servant dans le forage pétrolier, dont le développement et la valorisation se fera au niveau du gisement de Draïssa (Béchar). Lors de sa visite d'inspection, dimanche dernier, de l'état d'avancement des travaux de réalisation de cette cimenterie, M. Bouchouareb a indiqué qu'avec cette nouvelle cimenterie, près du tiers de la production nationale de ciment sont répartis entre trois wilayas du Sud : Biskra, Béchar et Adrar.

Il a ajouté avoir instruit les groupes publics GICA (ciment) et Divindus de lancer la réalisation d'un broyeur de clinker à Illizi pour produire du ciment à partir de la matière première (clinker) fournie par ce maillage de cimenteries. En 2017, «aucun sac de ciment ne sera importé, et nous dégagerons un premier volume à l'export», a promis le ministre. Le second projet initié dans la wilaya d'Adrar concerne un partenariat public-privé (national et étranger) pour le lancement d'une nouvelle usine de verre.

Le ministre a ainsi présidé la cérémonie de signature de ce partenariat industriel et technologique triangulaire impliquant des entreprises algériennes (le groupe public

Divindus et le groupe privé El Hamel Energies renouvelables) et chinoise (HCDL and CTIEC) pour la réalisation d'une nouvelle usine de verre plat à Adrar d'une capacité de production de 500 tonnes/jour, soit un volume annuel de 150.000 tonnes. Implantée sur un site de 120 hectares au niveau de la daïra de Tinerkouk (280 km du chef-lieu de wilaya), l'usine, dont la réception est programmée dans 24 mois, réservera sa production aux secteurs du bâtiment, la filière mécanique, les ménages, l'équipement de froid, le secteur du commerce et l'ameublement ainsi qu'à l'exportation. Elle emploiera près de 600 personnes dont un programme de formation et de transfert de savoir-faire est déjà établi. M. Bouchouareb a, par ailleurs, annoncé un projet structurant pour la filière textile à travers le lancement prochain d'une plantation cotonnière d'une superficie de 5.000 ha en mesure de fournir, lors de sa première étape, 20 millions de tonnes/an de coton pour l'unité de filature du nouveau complexe textile algéro-turc de Relizane.

Implantée dans la wilaya d'Adrar, cette première unité de filature entrera en production dès janvier 2017. «Grâce à ce nouveau projet, nous allons effectuer une remontée totale de la chaîne de valeur de la filière textile et nous serons ainsi en mesure de garantir la disponibilité de la matière première et intermédiaire à toute la plate-forme textile à l'échelle du pays».

Nâama : Inauguration d'une centrale solaire

Source : El Moudjahid

Une centrale électrique à base de l'énergie solaire a été inaugurée mardi dans la région de Sedret-Leghzal (Ouest de Nâama) dans le cadre des festivités marquant du 62e anniversaire du déclenchement de la Guerre de

libération du 1er Novembre 1954. D'une capacité de production de 20 Mégawatts (MW), cette nouvelle installation énergétique, retenue au titre du programme national de développement des énergies renouvelables, inaugurée par les autorités de la wilaya, devra contribuer au renforcement du réseau national d'électricité, a-t-on expliqué. Relevant de l'entreprise d'électricité et des énergies renouvelables, cette centrale, dont les travaux de réalisation ont été lancés en 2014, fait partie d'un ambitieux programme national de diversification des ressources électriques et de développement des capacités de la production électrique exploitant les énergies. Ce programme table sur la réalisation, cette année d'une production électrique de 343 MW à travers 14 wilayas du pays, selon les explications fournies par les responsables du projet. Occupant une surface de 40 hectares, cette centrale, d'un investissement de quatre milliards DA, et dont les travaux de réalisation ont été confiés à la firme allemande Beta-Elektrik, devra générer 40 emplois permanents. Cette installation, a été réalisée en fonction des modernes technologies de pointe, offre, conformément aux engagements de l'Algérie aux conventions de la protection du climat, des avantages d'amortissement des coûts de production de l'énergie électrique par l'exploitation de l'énergie propre, la préservation de l'environnement et la lutte contre la pollution, a-t-on signalé.

Port d'Alger : L'activité en baisse de 4,5%

Source : Algérie Eco

Durant les neuf premiers mois de l'année 2016, l'activité commerciale au port d'Alger a enregistré une baisse de l'ordre de 4,5 % selon les services spécialisés de l'EPAL.

Le bilan fait ressortir que le trafic global des marchandises a enregistré une baisse de l'ordre de

04,54% à fin septembre 2016 par rapport à la même période de l'année 2015. « La baisse a été enregistrée aussi bien au débarquement (-4,5%) qu'à l'embarquement (-4,8%) », Indique le même bilan publié par les services spécialisés de l'EPAL.

Le trafic hydrocarbures quant à lui, estimé à de 4,1 millions de tonnes à fin septembre 2016, a connu une baisse de l'ordre de 04% comparativement à la même période 2015 alors que le trafic hors hydrocarbures cumulé à fin septembre 2016 présente une régression de l'ordre de 05% par rapport à la même période de l'année 2015.

S'agissant du trafic Conteneurs, il laisse apparaître durant la même période une baisse de 08% par rapport à la même période 2015. « Cette réduction est de 12 % à l'import et de 5 % à l'export », précise le bilan. Toutefois, il a été enregistré une hausse significative de 19% pour les conteneurs pleins à l'embarquement grâce à la promotion et à l'encouragement des exportations initiées par les pouvoirs publics et aux mesures de facilitation appliquées par l'entreprise au bénéfice des opérateurs.

Par contre, le trafic des passagers affiche une évolution considérable de (+26%) à fin septembre 2016 comparé à la même période 2015. Cette hausse s'explique entre autres, par les mesures de facilitation instituées par les pouvoirs publics au bénéfice des passagers au niveau de la gare maritime du port d'Alger. « En matière de rendements portuaires, la durée d'attente moyenne des navires en rade observée est passée de 2,64 jours en 2015 à 1,32 jours en 2016, soit moins de 50% alors que le séjour moyen des navires à quai a enregistré une amélioration, passant de 4,16 jours à fin septembre 2015 à 3,64 jours en 2016 soit un écart de (- 13%) » précise la même source.

Port Commercial de Mostaganem : Baisse de 18% des importations

Source : Liberté

Une baisse 18,83% a été enregistrée au port commercial de Mostaganem durant les 9 derniers mois de l'année en cours par rapport à la même période de l'année écoulée alors que le volume des marchandises importées a atteint les 765 784 tonnes. Le port commercial de Mostaganem a connu, durant cette période, l'accostage de 410 navires contre 362 pendant la même période de l'année 2015. Le volume de marchandises importées englobe une variété de produits tels que les céréales, le bois, le ciment, les engrais, les semences de pomme de terre et le fer, a-t-on indiqué signalant le déchargement de plus de 50 000 tonnes de céréales, 22 194 tonnes de bois, 148 701 tonnes de produits ferreux. Ont été également importées 65 339 tonnes de bitume (une baisse de 10,64 %), 25 766 tonnes d'engrais (-72,09 %) et 209 049 tonnes de ciment (-9,45 %). Durant la même période, il a été procédé au traitement de 4 596 conteneurs pour un total de 33 150 tonnes, enregistrant ainsi un recul de 11,84 % en nombre de conteneurs et 6,19 % du volume, a-t-on souligné. En ce qui concerne l'importation de véhicules, il a été enregistré une baisse de 51,33 %.

Aïn-Temouchent: Les fermes aquacoles au secours du poisson

Source : Le Quotidien d'Oran

La deuxième édition du salon régional de la pêche et de l'aquaculture, organisée par la CAPA (Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture) et les Chambres inter-wilaya de l'Ouest, se tiendra du 15 au 17 novembre courant à Aïn-Temouchent. Le salon verra

la participation de près d'une centaine d'exposants, des opérateurs économiques activant dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture qui viendront de plusieurs régions du pays. Une séance de travail a d'ailleurs réuni M. Mejdoub, directeur de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture avec l'ensemble des responsables des CWPA de l'Ouest et a consisté à mettre au point les derniers préparatifs de cette manifestation économique régionale. L'objectif de ce salon est d'améliorer la production des variétés de poisson notamment au niveau des fermes aquacoles. En outre, cette manifestation économique vise à valoriser les compétences en la matière et mettre en relief les ressources halieutiques dans le développement économique régional. Plusieurs institutions bancaires et autres organismes d'assurances et d'aide à l'investissement ainsi que des centres de formation spécialisés y participeront durant ces 03 jours. En plus des 02 ports de pêche, Béni-Saf et Bouzedjar, la wilaya d'Aïn-Temouchent dispose de 02 fermes aquacoles. AquaSol, basée à S'biât (commune de M'Saïd), qui tourne avec une capacité de production théorique de 1.600 tonnes/an de daurades, loups de mer et de maigres, aux côtés de quatre millions d'alevins au niveau de l'écloserie. La ferme AquaSol, ce fleuron de l'aquaculture nationale, constitue un projet d'investissement soutenu par le Fonds national de développement de la pêche et de l'aquaculture (FNDPA).

Une deuxième ferme aquacole, dénommée «AquaTafna», implantée à Rachgoun (daïra d'Oulhaça), attend son démarrage. D'une capacité de 700 tonnes/an de loups de mer et de daurades royales, cette ferme appuiera davantage les efforts d'approvisionnement du marché du poisson. La wilaya d'Aïn-Temouchent a recensé au total 13 sites pour le développement de

l'aquaculture dont sept par cages flottantes. Les cinq autres dossiers sont à l'étude.

[Wilayas à fortes potentialités agricoles : Vers la création de centres d'excellence](#)

Source : Transaction d'Algérie

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, Mohamed Mebarki, a fait état à Biskra d'un projet pour créer des centres d'excellence agricoles dans les wilayas à fortes potentialités agricoles.

Inscrits dans le cadre de la quête d'alternative aux hydrocarbures, ces centres seront implantés dans les wilayas de Biskra, d'El Oued, d'Oran, de Bouira, de Mascara, d'Ain Defla et de Khenchela, a affirmé le ministre dans une déclaration de presse en marge de visite de travail. Cet "important" projet vise à créer des centres modernes à dimension régionale qui assurent des formations technologiques de haut niveau satisfaisant aux critères internationaux avec des capacités et adaptées aux spécificités agricoles de chaque région, a indiqué M. Mebarki qui a souligné que ce projet sera concrétisé avec le concours du ministère de l'Agriculture et les opérateurs de l'agroalimentaire. La mission du secteur de la formation est de fournir des ressources humaines qualifiées sans lesquelles il ne saurait être question de développement d'un quelconque secteur, a ajouté le ministre. Il s'est, en outre, opposé à la proposition de transformer le CFPA "Ali Benayad" de Sidi Okba en centres d'excellence agricole, estimant qu'il était inadmissible d'hypothéquer l'avenir de ses 1000 stagiaires en formation. Il a toutefois appelé à rechercher d'autres alternatives pour que Biskra accueille le centre d'excellence agricole annoncé. Dans la circonscription administrative d'Ouled Djellal, le ministre a inauguré un

Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) "Bouزيد Smati", un centre de proximité d'impôt et salle de soins. Il a également visité à Sidi Okba le CFPA "Ali Benayad" et une exploitation agricole avant d'inspecter au chef-lieu de wilaya le CFPA "Ahmed Ketiani", l'INSFP "Hassani Bounab" et l'atelier de formation par apprentissage à l'entreprise des câbles.

[Ferme éolienne de Kabertène : Un vent prometteur](#)

Source : El Moudjahid

La ferme éolienne de Kabertène (wilaya d'Adrar) de production d'électricité constitue un modèle réussi en matière d'exploitation des énergies propres et renouvelables, estiment les responsables locaux du secteur de l'Énergie. Implanté dans la zone de Kabertène, sur le territoire de la commune de Tissabit (80 km Nord d'Adrar), ce projet, fruit d'un partenariat algéro-français et premier du genre à échelle nationale, est une station expérimentale représentant un modèle réussi en matière d'exploitation de l'énergie éolienne pour la production d'électricité.

Dotée d'une douzaine d'éoliennes, installées sur la base d'études techniques et de terrain, tenant compte des courants de vents qui caractérisent la région, cette centrale assure une production alternative propre et renouvelable de 10 mégawatts d'électricité, intégrée au réseau électrique pour le renforcement des capacités d'alimentation en énergie de la wilaya d'Adrar. La centrale a fait l'objet d'une série d'études et de recherches pour les scientifiques, chercheurs et universitaires du pays et de l'étranger, à travers l'organisation de rencontres et de visites de terrain à cet ambitieux projet pour s'enquérir de l'expérience de la wilaya d'Adrar en matière d'exploitation des énergies

renouvelables et ses perspectives prometteuses dans le développement durable. Le projet en question vient renforcer huit autres stations implantées à travers le territoire de la wilaya d'Adrar en vue d'atteindre une production énergétique de 50 mégawatts, selon les responsables locaux du secteur de l'énergie.

L'éolien, une bonne place dans le programme des énergies renouvelables

L'exploitation de l'énergie éolienne occupe une bonne place dans le programme national des énergies renouvelables, avec une contribution de production de 5 des 22 gigawatts projetés comme objectifs du programme, a souligné le directeur de l'unité de développement de la recherche en énergies renouvelables en milieu saharien d'Adrar (UDRER-MS), le Pr Messaoud Hamouda. La première éolienne, installée durant la période coloniale (1953) dans la zone d'Ouled-Aïssa, près d'Adrar, a conféré à la wilaya, la première place en matière d'expérimentation de ces énergies renouvelables, a rappelé le même responsable, avant de souligner que la région constitue, au regard de l'immensité de son territoire et de ses spécificités climatiques, un pôle national «par excellence» en matière d'exploitation de l'éolien, vu la fréquence des vents dans la région, et dont la zone de Kabertène fait partie. Le directeur de l'unité DRER-MS a, dans ce cadre, appelé à mettre en valeur la performance énergétique de ces régions par le lancement d'études techniques et scientifiques sur le terrain, à commencer par la mise en place d'une station météorologique chargée de la collecte, à l'instar du projet de la ferme de Kabertène, des données précises sur les moyennes annuelle et saisonnière de la vitesse des vents. Pour M. Hamouda, l'intérêt que revêt la ferme de Kabertène dénote ses capacités de production énergétique, 10 mégawatts, une production que de grands laboratoires

universitaires du pays n'ont pu atteindre (à peine 5 MW).

Les énergies renouvelables un levier des activités économiques

L'énergie réalisée à partir de sources éoliennes permettra d'accompagner les activités économiques, dont l'agriculture et le tourisme, dans la mesure où elle est utilisée en tant que source hybride tout comme l'énergie solaire, a indiqué le même responsable. La hauteur des éoliennes (équipements) installées dans la région demeure le moyen approprié pour le développement des activités agricoles dans les régions enclavées, car ces équipements seront ainsi protégés contre les actes de vandalisme ou de vols, en plus de la préservation de l'environnement et la concrétisation du développement durable à même de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des futures générations. Hassen Bekhedda, opérateur économique activant à Adrar dans le domaine de l'exploitation des énergies renouvelables, estime que son unité a réalisé une grande avancée dans l'exploitation de l'éolienne pour devenir une réalité palpable dans le quotidien des Adraris, grâce à ses opérations d'équipement de nombreux forages et puits des ksour en équipements hybrides utilisant l'éolien et le solaire. Ces procédés ont fait preuve d'efficacité, à considérer les commandes croissantes émanant d'institutions et opérateurs économiques d'Adrar pour ce type d'équipements, représentant un signe fort encourageant pour le développement de la production et l'extension de cette activité prometteuse, a-t-il confié.